



La Galerie du Centre culturel franco-manitobain

Appel aux artistes en arts visuels

Le Centre culturel franco-manitobain vous invite à soumettre une proposition d'exposition en arts visuels pour la période de programmation allant d'août 2018 à décembre 2019.

À noter : L'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte et désigne à la fois les hommes et les femmes sans discrimination.

Le Centre culturel franco-manitobain abrite une galerie d'art depuis sa construction en 1974. Celle-ci occupe 1 550 pieds carrés au rez-de-chaussée de l'édifice, au cœur du lieu public. Au cours des années, la Galerie du CCFM a présenté plusieurs expositions importantes pour initier la communauté francophone du Manitoba aux arts visuels. Le Centre culturel franco-manitobain est présentement à la recherche de soumissions pour des expositions en arts visuels, pour la période de programmation allant d'août 2018 à décembre 2019. Tout artiste professionnel ayant terminé sa formation de base, ayant pratiqué son art pendant au moins un an depuis la fin de ses études, et ayant à son actif un corps d'œuvres pour exposition est invité à déposer sa soumission pour une exposition dans la Galerie.

Les soumissions doivent obligatoirement inclure :

- le formulaire d'identification dûment complété (disponible sur www.ccfm.mb.ca sous l'onglet La Galerie)
- une lettre d'intention (indiquez clairement le nom du projet proposé et son contexte de présentation);
- une description détaillée du projet qui sera présenté;
- le matériel d'appui et le formulaire de liste des œuvres dûment rempli (disponible sur www.ccfm.mb.ca sous l'onglet La Galerie);
- un résumé de la philosophie sous-jacente à votre œuvre;
- un curriculum vitae comprenant une liste des expositions et l'expérience pertinente;
- une courte biographie à jour;
- 10 à 20 photographies numériques sur CD d'œuvres récentes (seuls les formats numériques seront acceptés);
- les besoins techniques du projet proposé;
- une enveloppe affranchie pour le retour des documents (si désiré);
- un dossier de presse (facultatif).

Processus

Les artistes professionnels sont sélectionnés par un jury selon le mérite artistique, tout en respectant le mandat du CCFM, qui est de promouvoir et de parrainer à l'intention de l'ensemble de la population du Manitoba des activités culturelles et artistiques se déroulant en français.

Le CCFM assume la responsabilité des coûts de base pour la publicité et le vernissage des expositions. Les œuvres doivent être encadrées/présentées de façon professionnelle.

Conditions

Merci de proposer une exposition tenant compte de l'effet qu'auraient le nombre et la taille de vos œuvres dans l'espace de la Galerie compte tenu de sa superficie et de son aménagement particulier (voir plan). Les expositions individuelles ou collectives sont acceptées.

Seuls les dossiers complets seront soumis au jury. La présentation de l'exposition est sujette à l'octroi des fonds nécessaires. Votre proposition d'exposition peut être déposée au programme de subvention de Conseils des Arts ou tout autre programme de subvention. La Galerie du Centre culturel franco-manitobain respecte les cachets d'artistes recommandés par CARFAC.

Date d'échéance : Le lundi 22 janvier 2018

Les demandes soumises par télécopieur ou courrier électronique ne seront pas acceptées.

S'il vous plaît, faire parvenir vos soumissions et adresser toutes questions à :

Hélène Molin-Gautron, coordonnatrice de la programmation

Centre culturel franco-manitobain

340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G7

Téléphone : (204) 233-8972 poste 434

Courriel : programmation@ccfm.mb.ca

CCFM



Formulaire d'identification

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

Province* : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone fixe* : _____

Courriel* : _____

Site internet : _____

N° de TPS si applicable : _____

***Champs obligatoire**



Appel aux artistes en arts visuels 2018-2019

Matériel à l'appui

Le matériel à l'appui qui accompagne votre demande est un élément important et a une influence directe sur l'évaluation d'ensemble qui est faite de votre demande. Choisissez votre matériel soigneusement afin de présenter ce que vous avez fait de mieux récemment. Ce matériel doit porter sur votre proposition de projet et/ou faire état de votre aptitude à mener ce projet à bon port.

Dressez une liste complète du matériel soumis et assurez-vous qu'elle correspond bien à ces articles (cf. formulaire « *Liste des œuvres* »).

Matériel non-admissible:

- Œuvres d'art originales
- Fichiers formatés MAC qui ne sont pas entièrement compatibles au système PC
- Matériel à l'appui incorporé dans des documents (Word, PowerPoint, PDF, etc.)
- Fichiers compressés (WinZip, Stuffit, etc.)
- Clés USB ou cartes mémoire
- Matériel exigeant logiciels tiers, plugiciels, extensions ou autres fichiers exécutables qu'il faut télécharger et installer
- Matériel à consulter sur le Web
- Fichiers à technologie RMA (RealMedia)
- Diapositives

La soumission d'exposition ainsi que tout le matériel d'appui utilisant le formulaire « *Liste des œuvres* » doivent être soumis en même temps, au plus tard à la date d'échéance. Les demandes doivent être envoyées par courrier et doivent être postées au plus tard le jour de l'échéance, le cachet de la poste faisant foi.